



# CR de l'Arbitrage Groupe de Travail

## PROCÈS-VERBAL N° 15

---

<b>Réunion du :</b>	Lundi 16 juin 2018
<b>Présidence :</b>	Christian GUILLARD
<b>Présents :</b>	<b>Site de St Sébastien :</b> BEUCAMP Aranud - BERNARD Christian – GUET Patrice <b>Site du Mans :</b> BORDEAU Didier – DEROUET Thierry – GARANGER Dominique – KERNEUR Jacques – MARANDEAU Stéphane - MONGAULT Dominique
<b>Excusés :</b>	
<b>Assistent :</b>	DENIS Sébastien – TORRALBA Anthony

---

En préambule, Sébastien DENIS ouvre la réunion qui se déroule en visio-conférence sur les deux antennes du Mans et de St Sébastien sur Loire en excusant le président de la CRA Christian GUILLARD et le responsable des désignations Serge SOULLARD retenus par des obligations professionnelles.

### 1. Bilan saison 2017/2018

Chaque membre fait part de ses remarques concernant le fonctionnement des désignations de cette saison en mettant en avant les difficultés rencontrées.

En cette année de fusion il a fallu appréhender les modes opératoires de chaque centre de gestion mais il en ressort un bilan globalement positif.

Au niveau des seniors, il est souligné un début de saison compliqué dans l'harmonisation des désignations, notamment sur les premiers tours de coupe. La CRA remercie l'ensemble des CDA pour leur implication dans le fonctionnement des désignations régionales (assistants, arbitres centraux de réserve...).

Chez les jeunes, au regard du nombre important de rencontres régionales et de l'effectif global des arbitres JAL restreint il a fallu un gros travail de collaboration entre la CRA et les responsables de désignations départementaux. Antony se félicite du bon fonctionnement global.

Il est néanmoins souligné que la communication demande à être optimisée entre les services compétitions et arbitrage de la ligue et les responsables des désignations des CDA.

Ce sentiment a largement été renforcé par des fonctionnements de clubs qui n'ont pas forcément respectés leurs obligations administratives dans le cadre des changements de dates, de forfaits ou d'arrêtés municipaux. Il est vraiment demandé aux instances une plus grande sévérité envers les clubs qui ne respectent pas les règlements en vigueur.

A l'issue du tour de table, une revue des effectifs est abordée et il apparaît une assez grande disproportion des effectifs jeunes en fonction des districts d'appartenance.

## 2. Présentation des Championnats régionaux 2018-2019

Sébastien DENIS présente un document reprenant l'architecture des championnats seniors et jeunes de la saison prochaine (**annexe 1**) en précisant le nombre d'arbitres nécessaires pour chaque catégorie.

Pour les catégories de jeunes, il est précisé le caractère obligatoire de désigner 3 arbitres officiels sur les championnats Elites U16 et U18.

Les membres présents prennent également connaissance que pour les catégories U14 et U15 régionaux, la fonction d'arbitre assistant sera assurée par les joueurs (arbitrage des jeunes par les jeunes). Il est également confirmé la nécessité de désigner sur les rencontres de ces catégories de jeunes arbitres avec un minimum d'expérience.

La commission technique élabore un cahier des charges de cette mise en place de l'arbitrage des jeunes par les jeunes ainsi que les modalités d'application de l'exclusion temporaire.

## 3. Projet de désignations 2018-2019

Au regard de l'effectif prévisionnel des arbitres de ligue seniors pour la saison 2018-2019, la CRA espère pouvoir couvrir l'ensemble des désignations sans faire doubler un nombre aussi important d'arbitres que cette saison.

Afin de proposer un éventail plus large de désignations en qualité d'arbitre central, notamment pour les catégories R3 et candidats ligues, il est décidé que les désignations d'arbitres des championnats régionaux U19 DH seront assurées par la CRA avec la possibilité de désigner des arbitres seniors.

Pour le championnat R2, il est proposé que la désignation du deuxième assistant soit laissée à la discrétion des CDA, notamment pour les CDA 53 et 72 qui disposent d'un vivier d'arbitres spécifiques assistants important. Le responsable des désignations de la CRA pourrait ainsi proposer un nombre de rencontres à couvrir en ce sens chaque journée selon les besoins. Cette mesure sera proposée à l'occasion de la prochaine réunion de CRA.

L'ensemble de la répartition des désignations pour chaque compétition sera défini dans l'**annexe 2** du RI de la CRA. Ce projet de répartition est néanmoins commenté et validé par l'ensemble des membres présents.

Une communication officielle sera effective à l'issue de la première réunion de CRA de la saison 2018-2019 programmée début juillet.

## 4. Divers

Les membres présents de chaque CDA remercient la CRA pour cette réunion et au regard de la facilité de procéder par visio-conférence, il est souligné le bien fondé de mettre en place de telles réunions qui optimisent la connaissance et la communication entre les différentes personnes en charge des désignations.

Le Président :  
Christian GUILLARD

Le Secrétaire de séance :  
Sébastien DENIS